

RCS : BREST
Code greffe : 2901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 40070
Numéro SIREN : 503 450 454
Nom ou dénomination : AB PROCESS INGENIERIE

Ce dépôt a été enregistré le 01/04/2020 sous le numéro de dépôt 3149

Greffe du tribunal de commerce de Brest



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 01/04/2020

Numéro de dépôt : 2020/3149

Type d'acte : Extrait de décision(s) de l'associé unique
Changement de président
Démission de directeur général

Déposant :

Nom/dénomination : AB PROCESS INGENIERIE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 503 450 454

N° gestion : 2008 B 40070

AB PROCESS INGENIERIE

Société par actions simplifiée au capital de 84.000 €

Siège social : rue du Pontic – ZI du Vern

29400 Landivisau

503 450 454 RCS Brest

(la **Société**)

EXTRAIT

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 17 MARS 2020

L'Associé Unique de la Société,

Connaissance prise :

- de la lettre de démission de Monsieur Michel Bris de ses fonctions de Président de la Société avec effet à compter de ce jour,
- de la lettre de démission de Monsieur Christophe Abjean de ses fonctions de Directeur général de la Société avec effet à compter de ce jour,

A adopté les décisions ci-après :

1^{ère} DECISION

Démission et remplacement du Président

L'Associé Unique, après avoir pris acte de la démission de Monsieur Michel Bris de ses fonctions de Président de la Société avec effet à compter de ce jour,

Décide de nommer en remplacement, en qualité de Président de la Société, pour une durée indéterminée, la société **Financière du Vern** (RCS Paris n° 881 982 748).

La société Financière du Vern exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Monsieur Brian Boulanger, agissant en qualité de Président de la société Financière du Vern, a fait savoir par avance qu'elle acceptait ces fonctions et qu'elle n'était frappée d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

.../...

3^{ème} DECISION

Démission du Directeur Général

L'Associé Unique, après avoir pris acte de la démission de Monsieur Christophe Abjean de ses fonctions de Directeur Général de la Société avec effet à compter de ce jour, décide de ne pas le remplacer.

.../...

5^{ème} DECISION

Pouvoir pour formalités

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de publicité.

* * *
*

Certifié conforme



Le Président